



CASSANIOUZE



LETTRE MUNICIPALE
N°27

JUILLET 2021



Sommaire

JUILLET 2021

- 3 Le mot du Maire
- 4 Travaux en cours ou à réaliser
- 5-6-7-8 *Budgets 2021*
- 9 *Tarifification communales*
- 10 *Abribus*
- 11 *Visite sénateur/Téléphonie mobile*
- 12 *Inondation st projet/ Vaccination Covid*
- 13 *Fresques / Plantations florales*



- 14 *Entretien des sentiers*
- 15 *Vente de terrains / Abris de jardin*
- 16 *Jardins familiaux / Adressage*
- 17 *Artisans*
- 18 *Remerciements Alpes Maritimes / Nuisances sonores / Déchèterie*
- 19 *Vivre en Châtaigneraie*

- 20 Animations estivales 2021
- 21 Programme de la fête Sainte Croix 2021
- 22 Transport à la demande
- 23 Renseignements pratiques
- 24 Trail





LE MOT DU MAIRE

Depuis le début de l'année 2021 nous avons tous vécu une période un peu compliquée. Nous avons dû faire face à une pandémie inédite et à son lot de contraintes sanitaires auxquelles notre commune a su répondre par des actions de solidarité notamment envers les plus fragiles d'entre nous. Ainsi, nous avons recensé les personnes de plus de 75 ans pour la vaccination, organisé le dépistage du virus par test PCR au sein même de notre village et mis en place des transports gratuits vers les lieux de vaccination pour les personnes sans moyens de locomotion.

Malgré les contraintes environnantes, la commune a poursuivi l'ensemble des engagements pris antérieurement : Le renouvellement de la conduite d'adduction d'eau sur le CD 601 entre "Le Garrigol" et "Versailles" dont les travaux sont en cours jusqu'à fin juillet, le remplacement d'une pompe à la station de pompage de l'Auze et la sécurisation des captages qui sera réalisée dans les prochains mois. Il est également prévu d'importants travaux de voirie, le diagnostic du réseau d'assainissement du bourg, la reprise à l'automne de l'adressage permettant une meilleure localisation des lieux-dits ainsi que la première étape de réalisation des fresques murales artistiques dans le village par l'association 10ème Art qui fera intervenir des artistes d'envergure internationale.

Avec le déconfinement du 30 juin dernier, l'heure est maintenant venue de profiter d'une liberté retrouvée : Plus d'heure de couvre-feu et plus de limite de jauge dans les lieux recevant du public, reprise des compétitions sportives de plein air et aussi retrouver les petits plaisirs de la vie tels que boire un verre à la terrasse d'un café, randonner entre amis et ranimer cet été notre goût pour les aspects culturels, sportifs et festifs, dans le cadre des animations proposées par les associations de notre commune.

Profiter de la vie, c'est comprendre que chaque instant de notre existence est précieux, alors vivons tous un été magique à Cassaniouze.

Michel CASTANIER



Comme ➔ Travaux en cours ou à réaliser

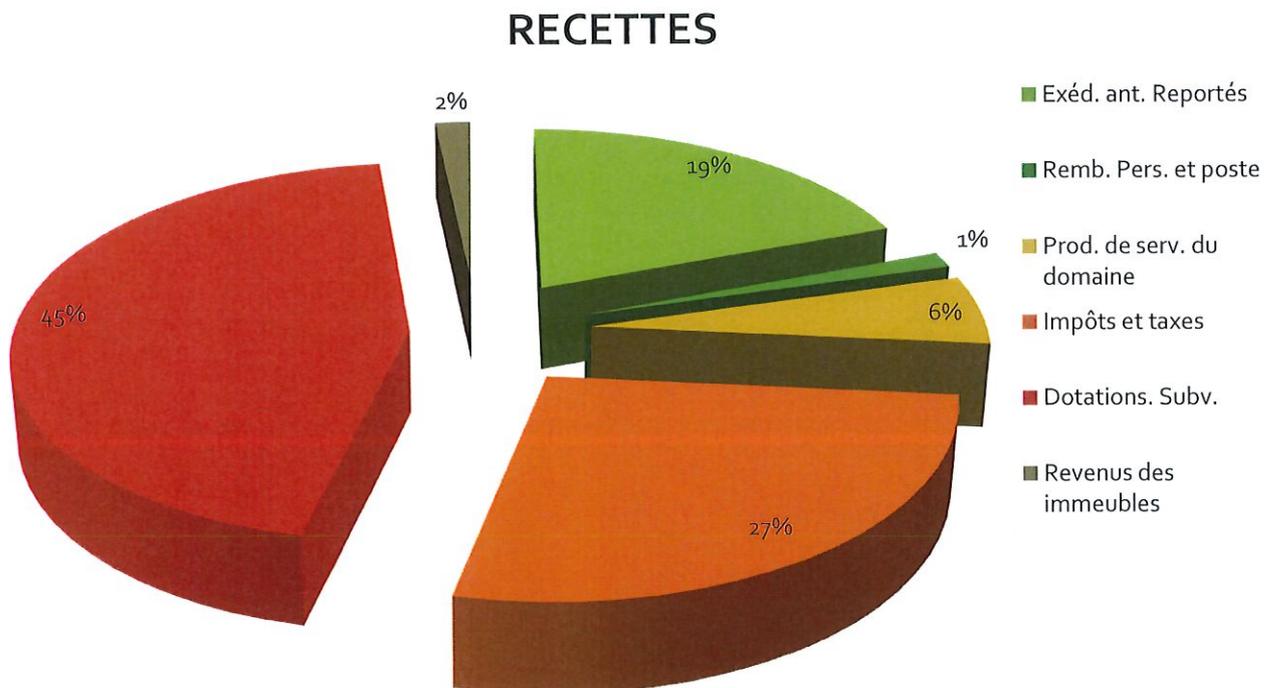
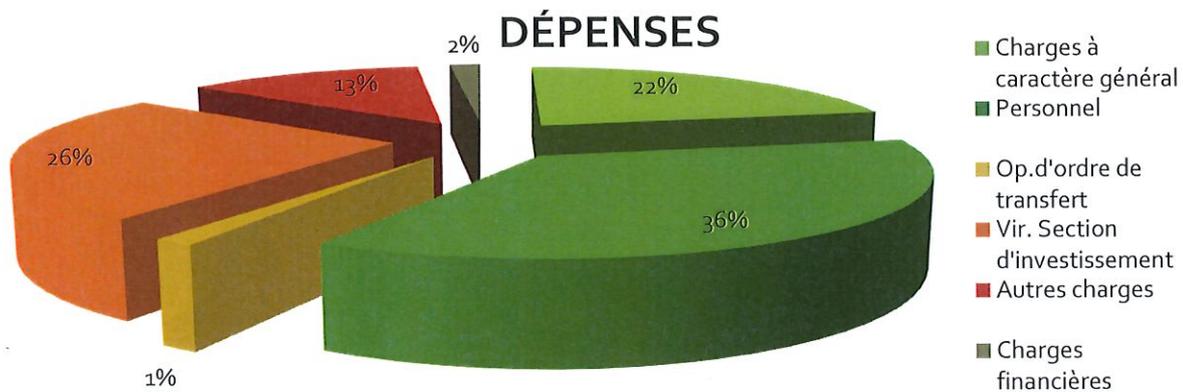
En amont de la réfection en enrobé à froid de la route départementale 601 sur le tronçon situé du Garrigol au carrefour de Versailles (RD 25), prévue par le département pour fin juillet, les travaux initiés et financés par la commune concernant le remplacement de la canalisation de la conduite principale d'adduction d'eau, l'enfouissement des gaines des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que les branchements en réseau séparé des eaux usées et pluviales, ont débuté fin mai et se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juillet.





Comme  Budgets 2021

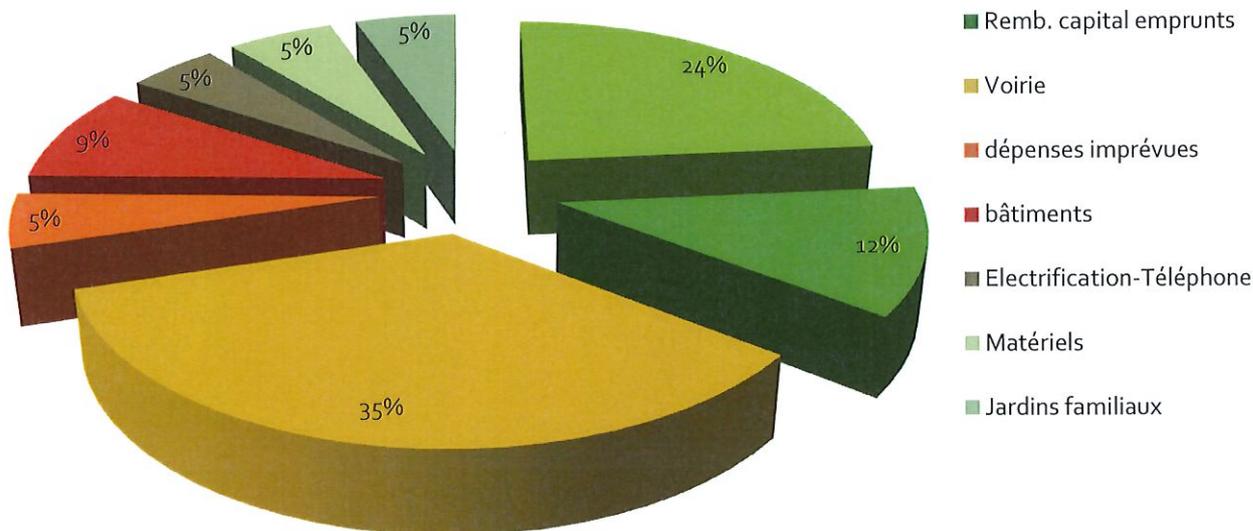
BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	143 800 €	Excédents antérieurs reportés	126 589 €
Personnel : salaire brut et charges sociales	234 445 €	Remb sur rémunération du personnel	8 500 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 470 €	Produits de services du domaine (Indemnité poste, cantine, locations)	37 872 €
Virement à la section d'investissement	167 967 €	Impôts et Taxes	175 674 €
Autres charges de gestion courantes	83 035 €	Dotations. Subv. et Participations	290 965 €
Charges financières	10 883 €	Revenus des immeubles	10 000 €
TOTAL	649 600 €	TOTAL	649 600 €



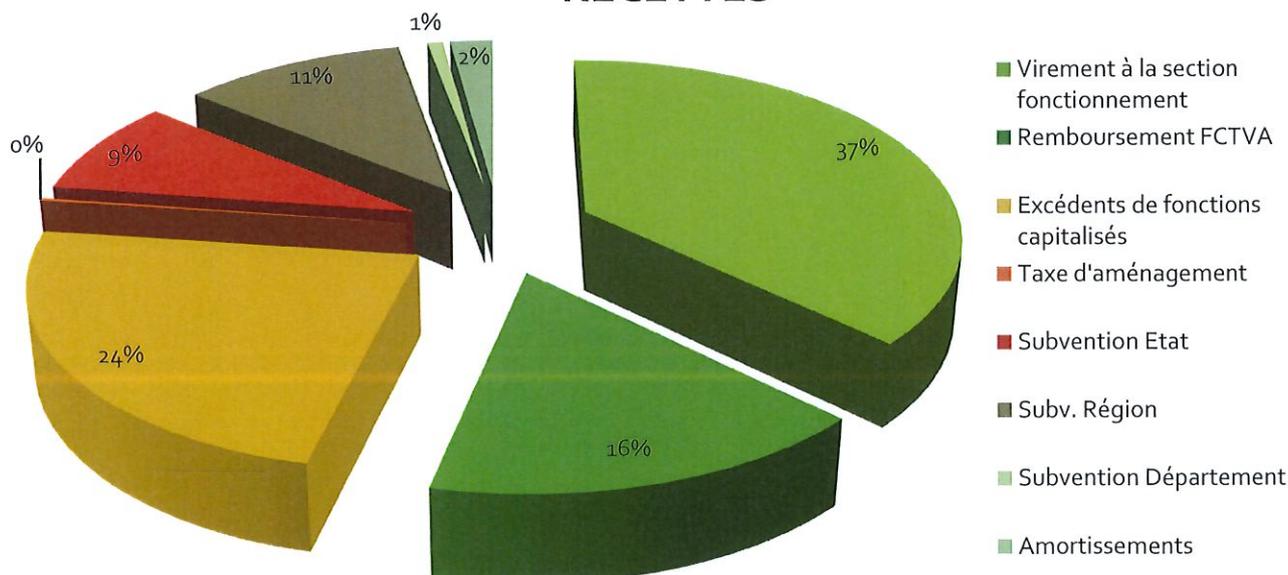
SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement	106 405 €	Virement de la section fonctionnement	167 967 €
Remboursement capital emprunts	53 223 €	Remboursement FCTVA	73 500 €
Dépenses imprévues + amortissements	22 586 €	Excédents de fonctions capitalisés	106 405 €
Voirie	157 332 €	Taxe d'aménagement	1 000 €
Bâtiments	40 000€	Subvention Etat	38 500 €
Électrification et téléphone	21 500 €	Subvention Région	50 000 €
Matériels	25 296 €	Subvention Département	3 500 €
Jardins familiaux + terrain	24 000 €	Amortissement	9 470 €
TOTAL	450 342 €	TOTAL	450 342 €

DÉPENSES



RECETTES

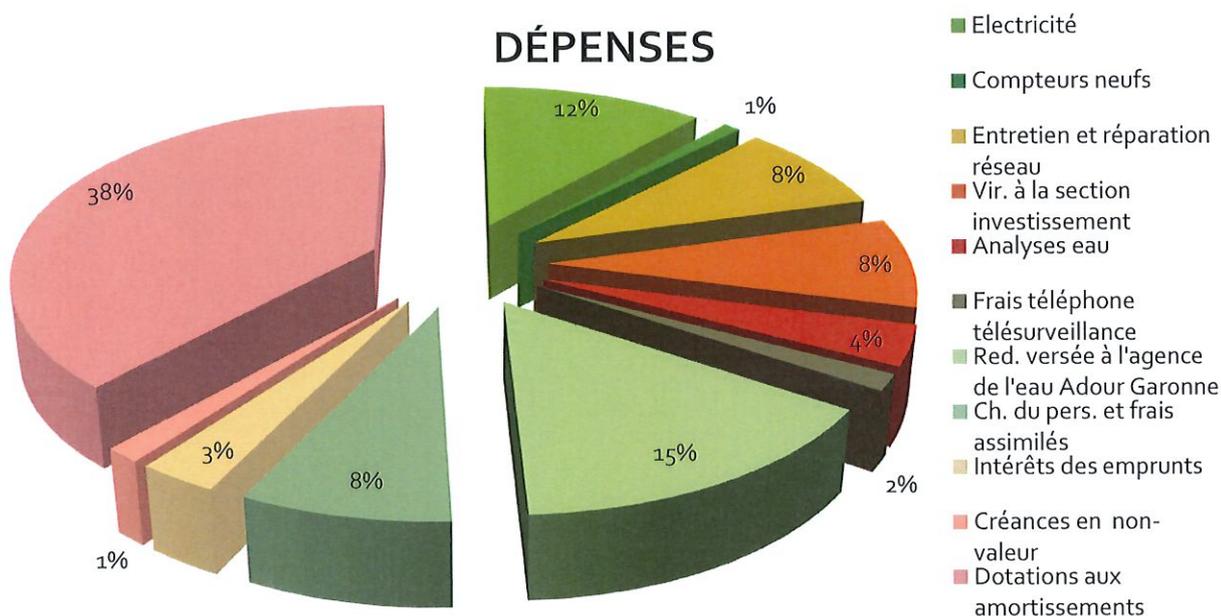


BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

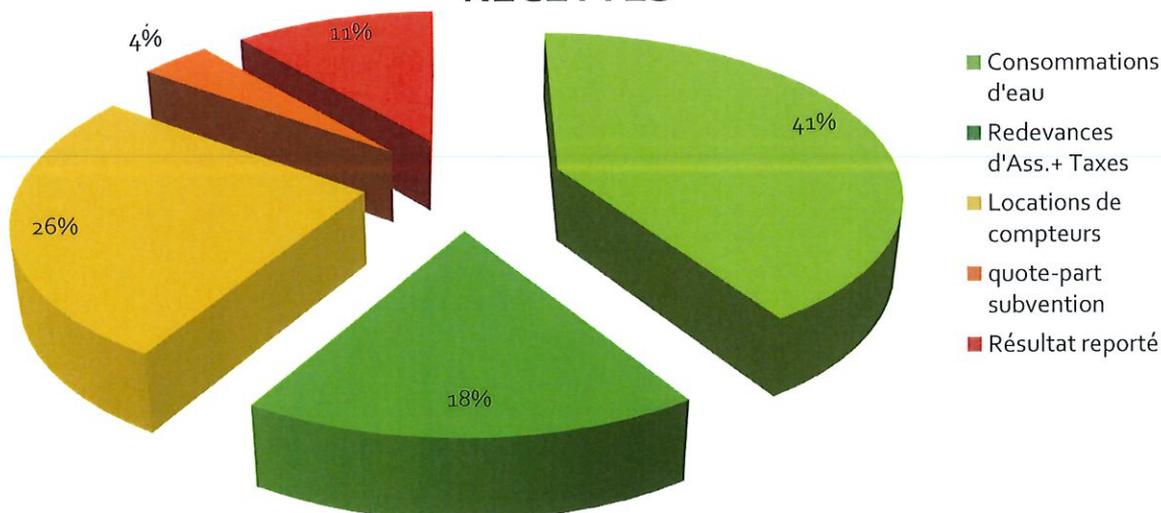
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Electricité	12 500 €	Consommations d'eau	45 000 €
Compteurs neuf	1 000 €	Redevances d'Assainissement + Taxes	19 400 €
Entretien et réparation réseau	9 000 €	Locations de compteurs	29 000 €
Virement à la section investissement	9 000 €	Résultat reporté	12 201 €
Analyses eau	4 000 €	Quote-part subvention	4 305 €
Frais téléphone télésurveillance	1 600 €		
Redevance versée à l'agence de l'eau Adour Garonne	16 300 €		
Charges du personnel et frais assimilés	8 500 €		
Dépenses imprévues	1 848 €		
Intérêts des emprunts	3 267 €		
Créances en non- valeur	1 500 €		
Dotations aux amortissements et aux provisions	41 391 €		
TOTAL	109 906 €	TOTAL	109 906 €

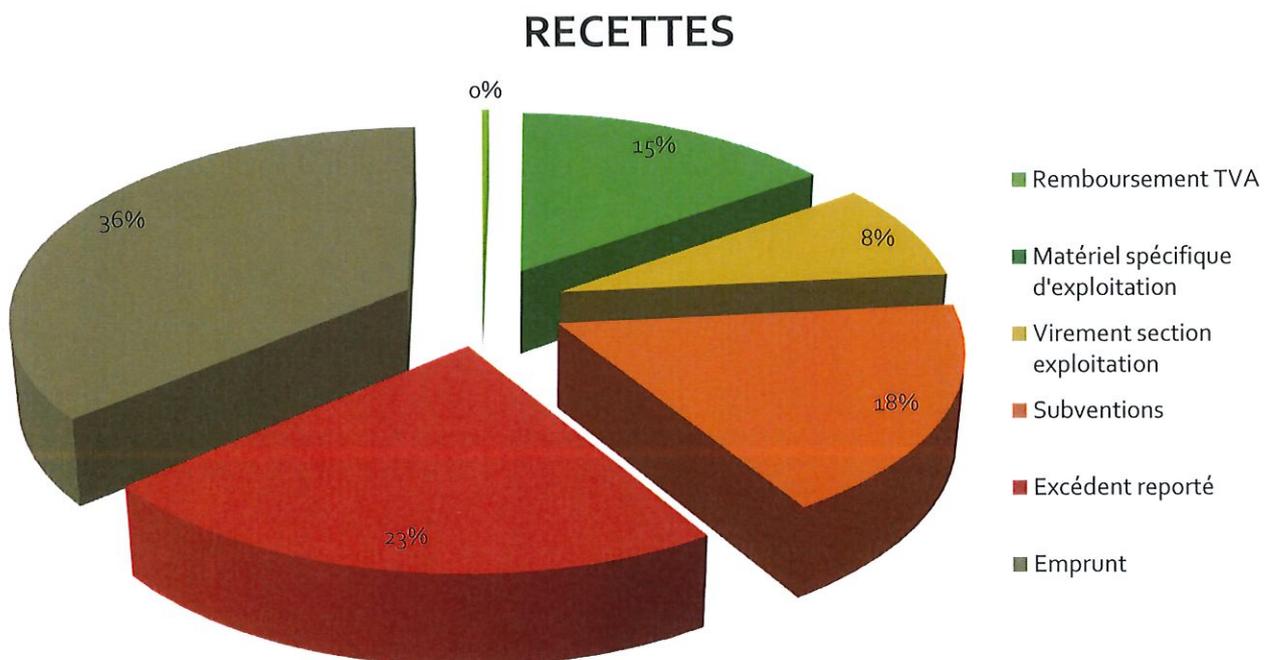
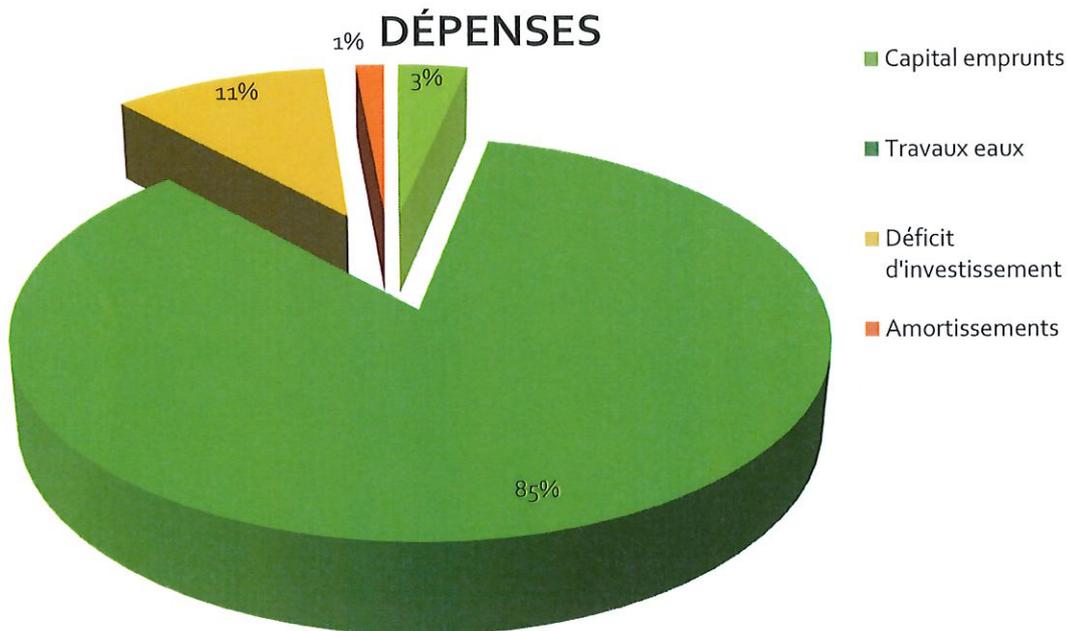
DÉPENSES



RECETTES



SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement	32 235 €	Remboursement TVA	3 500 €
Capital emprunts	10 424 €	Matériel spécifique d'exploitation	41 391 €
Travaux eaux	262 781 €	Virement section exploitation	9 000 €
Amortissements	4 305 €	Subvention	99 400 €
		Réserves	32 235 €
		Emprunt	124 219 €
TOTAL	309 745 €	TOTAL	309 745 €





Comme → Tarification communale

IMPOTS LOCAUX

TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI
15.37 % + 23.56 % = 38,93 %	71,68 %

A compter de 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de ressources est compensée par les communes par le transfert de la part départementale des taxes foncières sur les propriétés bâties.

Le transfert du taux départemental aux communes est neutre pour les contribuables.

Pour la commune de Cassaniouze, les taux d'imposition ont été reconduits à l'identique en 2021.

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2021-2022

EAU	
Abonnement au compteur	70 €
Tarif du m ³ d'eau	
Consommation comprise entre 0 et 1000 m ³	0,80 m ³
Consommation supérieure à 1000 m ³	0,55 m ³

ASSAINISSEMENT	
Redevance	1 €/m ³

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE / COLUMBARIUM

Concession perpétuelle	25 € le m ²
Case du columbarium	400 € pour une durée de 30 ans

TARIFS CANTINE – GARDERIE 2021-2022

GARDERIE (1)	
Tarif pour la journée	2,70 €
Tarif pour le matin	2 €
Tarif pour le soir	2,30 €

CANTINE	
Repas enfant	2,80 €
Repas enseignant	5,60 €

(1) les horaires de la garderie sont inchangés. Elle fonctionne de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h45

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2021-2022

LOCATION (1)	SALLE MULTI-ACTIVITÉS			SALLE POLYVALENTE			BARNUM
	Tarif	Nettoyage	Caution	Tarif	Nettoyage	Caution	Caution
Particuliers de la commune	100 €	50 €	400 €	80 €	50 €	200 €	300 €
Particuliers hors commune	200 €	50 €		100 €	50 €		
Associations de la commune (2)	Gratuit	à la charge de l'association		Gratuit	à la charge de l'association	400 €	
Associations Hors commune	150 €						

(1) le chèque de caution est à libeller à l'ordre du Trésor Public

(2) Associations dont le siège social est situé à Cassaniouze

TARIFS DE LOCATION DU TÉLÉCENTRE

Bureau	10 € / jour 30 € / mois
--------	----------------------------

Le bâtiment dédié au télécentre propose à la location au mois ou à la journée, 3 bureaux et 1 salle de réunion. Gratuité pour les Associations.



Comme ➡ Attribution d'un Abribus

En application de la Loi NOTRe, la région Auvergne-Rhône-Alpes a succédé aux départements pour organiser et financer les transports interurbains et scolaires. A ce titre, elle prend en charge l'acquisition, la pose et la maintenance des abris voyageurs utilisés en remplacement des équipements vieillissants, vétustes ou inexistants sur le territoire régional. Dans ce cadre un nouvel abribus "Cirrus" a été attribué à notre commune en remplacement de l'ancien abri situé proche de l'église. Seul le démontage de l'abri actuel sera à la charge de la commune, la dalle étant déjà aux dimensions pour recevoir le nouvel abri.



Comme ➔ Visite du Sénateur Stéphane SAUTAREL



Le 24 avril dernier, le Sénateur Stéphane Sautarel a été reçu à la mairie de Cassaniouze par Michel Castanier et des membres du conseil municipal.

Monsieur le maire a présenté au sénateur Stéphane SAUTAREL l'ensemble des projets communaux déjà initiés pour certains ou en cours d'étude pour d'autres tels que la réfection des canalisations sur la route 601, le réaménagement du plan d'eau, la vente de terrains viabilisés, la création d'une nouvelle station d'épuration, la concrétisation du label "Porte nord du grand site de Conques", la réhabilitation d'immeubles en centre-bourg en commerces et habitats, la création de fresques murales ou encore l'aménagement des berges du Lot.

Monsieur Stéphane SAUTAREL a, quant à lui, apporté à la réflexion des perspectives concernant certains enjeux communaux, intercommunaux et départementaux tels que la gestion intercommunale de l'eau et de l'assainissement, le recyclage et le transport des déchets, la participation des communes aux budgets des communautés de communes, les transports départementaux (ferroviaire et aérien), mais aussi des pistes à approfondir ou à envisager sur notamment les calendriers de programmation des projets, les différents modes de financement à disposition des communes et la prise en compte des évolutions législatives à venir, ou encore ses propres convictions sur des sujets plus transversaux.



Comme ➔ Téléphonie mobile

L'opérateur FREE, porteur des travaux dédiés à l'optimisation des communications de téléphonie mobile sur la commune, a défini les emplacements d'implantation des deux pylônes, l'un au Prat et l'autre au Mont, proche du bourg de Cassaniouze. Il est prévu un troisième pylône pour le secteur de Saint-Projet dont l'emplacement sera connu dans le courant de l'été. Les pylônes couvriront les 4 opérateurs (Bouygues télécom, SFR, Orange et FREE mobile).



Comme → Inondation à Saint-Projet



Le village de Saint-Projet a subi le 1er février dernier un épisode d'inondation dû à une crue du Lot relativement importante. La pisciculture, l'auberge « la Truite qui chante » et le camping de Coursavy ont été inondés et la route a dû être provisoirement fermée. Une belle solidarité entre la commune et les villageois s'est mise en place rapidement limitant ainsi le découragement des plus touchés.



Comme → Vaccination COVID 19



A l'initiative de Monsieur le Maire, un transport collectif a été mis en place vers le centre de vaccination d'Aurillac dans le cadre de l'aide à la vaccination des plus de 75 ans sans moyen de locomotion. Ce service a pu bénéficier à une dizaine de personnes pour le vaccin et son rappel 3 à 4 semaines plus tard.



Comme ➔ Fresques artistiques à Cassaniouze

En vue d'améliorer l'aspect visuel de l'entrée nord de Cassaniouze, du GR 465 et du projet grand site de Conques, les membres du conseil municipal ont proposé en date du 26 janvier 2021 d'apposer dans le cadre d'une première étape, une fresque murale sur le mur situé en face du cimetière communal, ainsi que de plus petites fresques le long de la rue de Bel Air. Le projet est actuellement à l'étude auprès de l'association "10^{ème} art" d'Aurillac. Elles seront notamment réalisées par des artistes d'envergure internationale. Ces fresques auront pour principale thématique l'histoire de la commune. Par ailleurs, une exposition de « graffs » aura lieu du 1er août au 4 septembre dans la salle du dojo et auprès des commerçants.



Comme ➔ Plantations florales

Afin d'apporter un peu de couleur au village, des fleurs que l'on espère assez résistantes ont été plantées sur les abords et parterres de la rue principale de Cassaniouze maintenant totalement réaménagée.



La stèle située au stade, érigée en mémoire des footballeurs disparus de Cassaniouze a également bénéficié de nouvelles plantations d'arbustes financées par la commune. Les membres du club ont souhaité procéder eux-mêmes aux plantations en mémoire de leurs amis disparus, Daniel BLANC, Thierry CASTANIER, Roger LAYBROS et Guillaume DELORT.



Comme ➔ Entretien annuel des sentiers

Comme la végétation n'oublie jamais de pousser, une quinzaine de bénévoles membres des associations, Vivre en châtaigneraie, chasseurs, équipe de foot, club des seniors et habitants se sont mobilisés comme tous les ans à la même période pour procéder à l'entretien des sentiers de randonnée parcourus par de nombreux habitants et estivants lors de sorties sportives ou familiales. La matinée de débroussaillage s'est terminée à l'auberge par un repas revigorant, offert par la commune. Merci à tous les participants.





Comme → Vente de Terrains viabilisés



En février dernier, la commune renouvelait son information auprès des divers moyens de communication concernant la vente de 7 terrains viabilisés à bâtir.

Pour les primo accédants, le prix du lot est de 5 000 € quelle que soit la superficie du terrain.

Il est de 10 € le m² pour les autres acheteurs.

La campagne de publicité a porté ses fruits puisqu'au moment où paraît ce bulletin, plusieurs dossiers sont en bonne voie de concrétisation.



Comme → Abris de Jardin



Les six abris de jardin attribués à notre commune dans le cadre de la convention communautaire « Territoire à Energie Positive par la Croissance Verte » (TEPCV) ont été livrés et installés à la grande satisfaction des habitants du lotissement des cyclamens. Leur financement d'un montant de 14 000 € est subventionné par la Communauté des Communes de la Châtaigneraie Cantalienne à hauteur de 70 %.



Comme ➔ Jardins familiaux

La commune a récemment mis à disposition des habitants de Cassaniouze des jardins familiaux. Sur les 4 emplacements dédiés, 2 ont d'ores et déjà été attribués.



Comme ➔ Adressage

Suite à une réunion tenue en mairie courant juin, un nouveau projet de convention est actuellement à l'étude avec "La poste" en vue de poursuivre la mise en place de l'adressage sur notre commune.

A ce jour, les bourgs de Cassaniouze, du Prat et de Saint-Projet en sont d'ores et déjà pourvus. La continuité de la procédure concernerait l'ensemble des hameaux et lieux-dits. Pour rappel, l'adressage a pour principal objectif d'améliorer la localisation notamment des habitations, nécessaire aux services d'urgence, de secours et de transport.



Comme ➔ Artisans à Cassaniouze



SARL MAZAC
Maçonnerie
15340 CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 92 41

ETABLISSEMENTS LOUBIERE
Matériel de traite et agricole
Outils de jardinage, bricolage,
quincaillerie
14 Route de Conques
15340 - CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 99 89

Gérard GUIBERT
Peinture
4 rue des Mimosas
15340 CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 94 90

ENTREPRISE
Christophe MALBERT



Menuiserie
Placo

Le Peintre - 15340 CASSANIOUZE
Tél. 04 71 43 89 64
Port. 06 74 16 71 49

ALAIN SALLES

Couverture zinguerie
11, rue de la Fontaine
15340 CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 95 57

Thibault WENNAGEL

Peinture
Le Brouniou
15340 CASSANIOUZE
Tél : 06 01 08 47 19

 **EURO REPAR**
CAR SERVICE

GARAGE GUIGNARD

Ventes et Réparations toutes marques
Mécanique - Entretien...
Préparation au contrôle technique
Dépannage
Station Service



15340 CASSANIOUZE - Tél. : 04 71 49 90 14
garageguignard@orange.fr

GAEC LES MARAICHERS
D'AUZE

St Projet de Cassaniouze
Rue Vieille côte
15340 CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 98 74

TAXI LAMPLE

Taxi - ambulance
8 Impasse des Lilas
15340 CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 95 55 / 0 810 11 17 55



CAPTAIN TORTUE
GROUP

Nadine CASTANIER
Manager

3 route de Conques
15340 CASSANIOUZE

0675441716
nadine.castanier@orange.fr
www.captaintortuegroup.com



BIODIVERT
Creation et rehabilitation
d'espaces verts
&
Soins du jardin

Simon COTTIN
06 65 73 27 53



DATE A RETENIR
Lundi 26 Juillet 2021 à CALVINET
de 8h30 à 11h30



Comme → Remerciements des Alpes Maritimes

Les représentants des Associations des maires et présidents d'intercommunalité du département des Alpes Maritimes (06) ont transmis à notre commune leurs sincères remerciements pour le geste de solidarité et de soutien financier effectué au titre des dégâts occasionnés par la tempête Alex des 2 et 3 octobre 2020. Pour rappel 300 € avaient été attribués dans ce cadre par la commune. Cette aide a permis de venir en aide aux populations sinistrées et aux communes qui ont été particulièrement meurtries du fait de ces dramatiques intempéries.



Comme → Nuisances sonores



Il vous est rappelé que les aboiements de vos chiens à longueur de journée, mettent à dure épreuve les nerfs de l'ensemble de votre voisinage. Aussi vous voudrez bien veiller pour le bien être de vos voisins mais aussi de votre animal à trouver les solutions adaptées afin que tous puissent retrouver une douce tranquillité.

Des déjections canines sont encore à déplorer dans et aux abords du bourg. Merci d'utiliser les sacs plastiques mis à votre disposition afin de faciliter la tonte des parterres et ne pas incommoder les services techniques communaux qui en ont la charge, ou renoncez à posséder des animaux de compagnie si vous ne pouvez les gérer sans provoquer de nuisances à autrui.

LA DECHETERIE



En raison des risques de contamination par la COVID 19 toujours présents, des mesures de précaution s'imposent à tous les usagers qui souhaitent accéder à la déchèterie :

- 1) S'équiper obligatoirement d'un masque et de gants ;
- 2) Pré-trier les déchets à déposer afin de limiter le temps passé sur le site de la déchèterie ;
- 3) Se munir obligatoirement de la dernière facture des ordures ménagères de l'année 2019 justifiant du domicile sur la commune ;
- 4) Limiter le nombre de personnes à 2 maximum par véhicule ;
- 5) S'équiper si besoin, d'outils de vidage ou de nettoyage (pelles et balais) ;

Merci de bien vouloir respecter les gestes barrières, les consignes données par les agents de la déchèterie et les horaires de fermeture.

(Horaires d'ouverture : voir la rubrique « renseignements pratiques » P 23)



Comme ➔ Vivre en Châtaigneraie

L'association "Vivre en châtaigneraie" développe depuis 1992, année de sa création, de multiples activités de portée intercommunale et intergénérationnelle. Son rayonnement d'animation intègre non seulement les communes les plus proches de Cassaniouze mais s'étend également à l'ensemble du territoire de la Châtaigneraie Cantalienne.

Cette année, l'association a tenu son Assemblée Générale à Mourjou. Les membres du bureau ont précisé que la majorité des activités ont été mises en "stand-by" à partir du mois de mars 2020 compte tenu des contraintes sanitaires liées à la pandémie. Seules les randonnées en petits groupes ont actuellement repris. Le séjour prévu du 29 mai 2021 au 4 juin 2021 dans le LUBERON, à Vaison la romaine, rassemblant un groupe de 42 personnes, a toutefois pu avoir lieu.

L'assemblée a par ailleurs souligné l'intérêt de « la lengua Nostra ». Elle soutient les pétitions actuelles de défense des langues régionales. Les interventions en occitan dans les maisons de retraite de Maurs et de Montsalvy se remettent en place.

Des **ateliers créatifs intergénérationnels** permettent aux enfants, pendant leurs vacances, de bénéficier de diverses initiations.

D'autres ateliers récréatifs ou d'informations tels que remise à niveau pour le code de la route, sessions d'informatique, stages de pierre sèche, initiation à l'apiculture devraient reprendre dès septembre ainsi que les sections danse et chorale.

Le site Mov'ICI de covoiturage en Auvergne-Rhône-Alpes est toujours fonctionnel et vous permet rapidement de rechercher un trajet à effectuer. <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

Site internet de l'association : <https://vivreenchataigneraie.fr>

Courriel : vivreenchataigneraie@hotmail.com

Renseignements :

Mme LISSAC Danielle - tel : 06 76 82 37 56 - Mme TABEYSE Monique tel : 06 14 25 88 52.



ANIMATIONS ESTIVALES 2021

Sous réserve de modification ou d'annulation suivant mesures sanitaires COVID

Dimanche 18 juillet

- **Ultra rando**

Dimanche 24 et 25 juillet

- **Vente de fouaces par l'Association Patrimoine Eglises de Cassaniouze**

Du 1er août au 30 septembre

- **Exposition 10^{ème} Art**, à la salle du dojo et dans les commerces de Cassaniouze.
Cette exposition qui est une déclinaison des œuvres visibles à travers la ville d'Aurillac et le département du Cantal, présentera les sérigraphies du Festival (plus de cinquante œuvres street-art), une série de photos sur panneau Dibond et le catalogue de prix des œuvres sérigraphiées qui seront mises à la vente.

Samedi 14 août

- **Théâtre de rue " la mort"**

Ce spectacle organisé par l'association « Eclat - Champ Libre » démystifie la mort avec fantaisie. Comment réussir ce moment et comment notre société traite de la mort ? Pendant une heure, "Vouzenou Cie" et "Adèle Zouane" nous interrogent, nous soulèvent le cœur et, surtout, nous font mourir de rire autour du plus macabre des thèmes : la mort. Il s'agit d'un exercice de préparation à la mort par une mise en situation décalée, suivi de 15 à 30 mn de bal de la mort sur la bande son de la musique du spectacle.

Le spectacle débutera à 18h30 dans la cour de l'école

- **Marché de pays** à partir de 18 h sur le parking de l'école

Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 septembre

- **Fête de la SAINTE CROIX**

La fête de la truite qui se tient chaque année au mois d'août à Saint-Projet ne pourra avoir lieu compte tenu des difficultés d'organisation dues aux contraintes sanitaires



Animations de l'Atelier Gourmand de voyageurs à partir de 19h30

Vendredi 23 juillet : soirée moules/frites avec ROSE -SOPHIE

Vendredi 30 juillet : soirée moules/frites avec LES VIEUX LEON

Vendredi 13 Août : soirée moules frites ou autre avec les TAMBOURINAIRES

Vendredi 20 et 27 Août : à définir

PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA SAINTE CROIX 2021

(Sous réserve de modification ou d'annulation suivant mesures sanitaires COVID19)

Vendredi 3 Septembre

21h00 : Cinéma en plein air

Samedi 4 Septembre

10h00 : Départ de la randonnée équestre

14h00 : Concours de pétanque

14h30 : Fête foraine

15h00 : Présentation des fresques artistiques

20h30 : Repas en plein air animé par le groupe ACOUSTIC

Dimanche 5 Septembre

11h : Messe

12h : Cérémonie au monument aux morts

12h30 : Apéro concert

15h30 : Concert des "jumeaux"



TRANSPORT A LA DEMANDE

Facilite vos déplacements

LES DESTINATIONS RÉGULIÈRES

Mardi :

Aurillac

Jeudi :

Marchés de **Maurs** et de
Montsalvy

Vendredi :

Marché **Laroquebrou**

Le dimanche :

Marché du **Rouget**

UN TARIF UNIQUE :

Aller/retour 8 €

Aller ou retour 6 €

LES DESTINATIONS À LA CARTE

Sur le territoire de la
Communauté de Communes
de la Châtaigneraie Cantalienne
Lundi, mercredi et jeudi

TRAJET INFÉRIEUR À 60 KM

Aller/retour 8 €

Aller 6 €

TRAJET SUPÉRIEUR À 60 KM

Aller/retour 12 €

Aller 9 €

**Votre prise en charge s'effectue sur
réservation, en appelant le taxi
la veille du trajet, avant 14h.**

Robert Odette, Marcolès

04 71 46 70 27 ou 06 87 58 89 28

Puech Pierre, Montsalvy

04 71 49 21 45 ou 06 86 26 01 42

- Préciser le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sûr votre destination.
- Régler auprès du transporteur le prix du ticket selon le trajet. Le trajet prévu ne peut être modifié.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE DE CASSANIOUZE 1 place Sainte Croix 15340 - CASSANIOUZE Tel : 04 71 49 90 03 email : mairie.cassaniouze@wanadoo.fr site internet : www.cassaniouze.fr		AGENCE POSTALE COMMUNALE 3 place Sainte Croix 15340 - CASSANIOUZE Tel : 04 71 49 95 56	
LUNDI	9h à 12h		
MARDI	9h à 12h	9h à 12h 13h30 à 15h	
MERCREDI	9h à 12h	9h à 12h	
JEUDI	9h à 12h	9h à 12h 13h30 à 15h	
VENDREDI	9h à 12h 14h à 17h	9h à 12h 13h30 à 15h	
SAMEDI			9h à 12h

PERMANENCES Place Sainte Croix	CRÉDIT AGRICOLE
MERCREDI	9h30 à 12h

DÉCHÈTERIE DE LAFEUILLADE EN VEZIE Peyreiro 15130 - Lafeuillade en Vézie Tél : 04 71 49 64 37 - 04 71 49 69 30 Il est rappelé que tous les déchets verts et gravats sont à apporter à la déchèterie (s'équiper de masque et de gants ainsi que de votre dernière facture d'ordures ménagères)	
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI	13h30 à 17h30
SAMEDI	8h à 12h 13h à 17h30

KINÉSITHÉRAPEUTE : Monsieur NOUHAUD Tel : 06 09 69 56 92	
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI	13h à 15h
MARDI, JEUDI	8h à 9h45

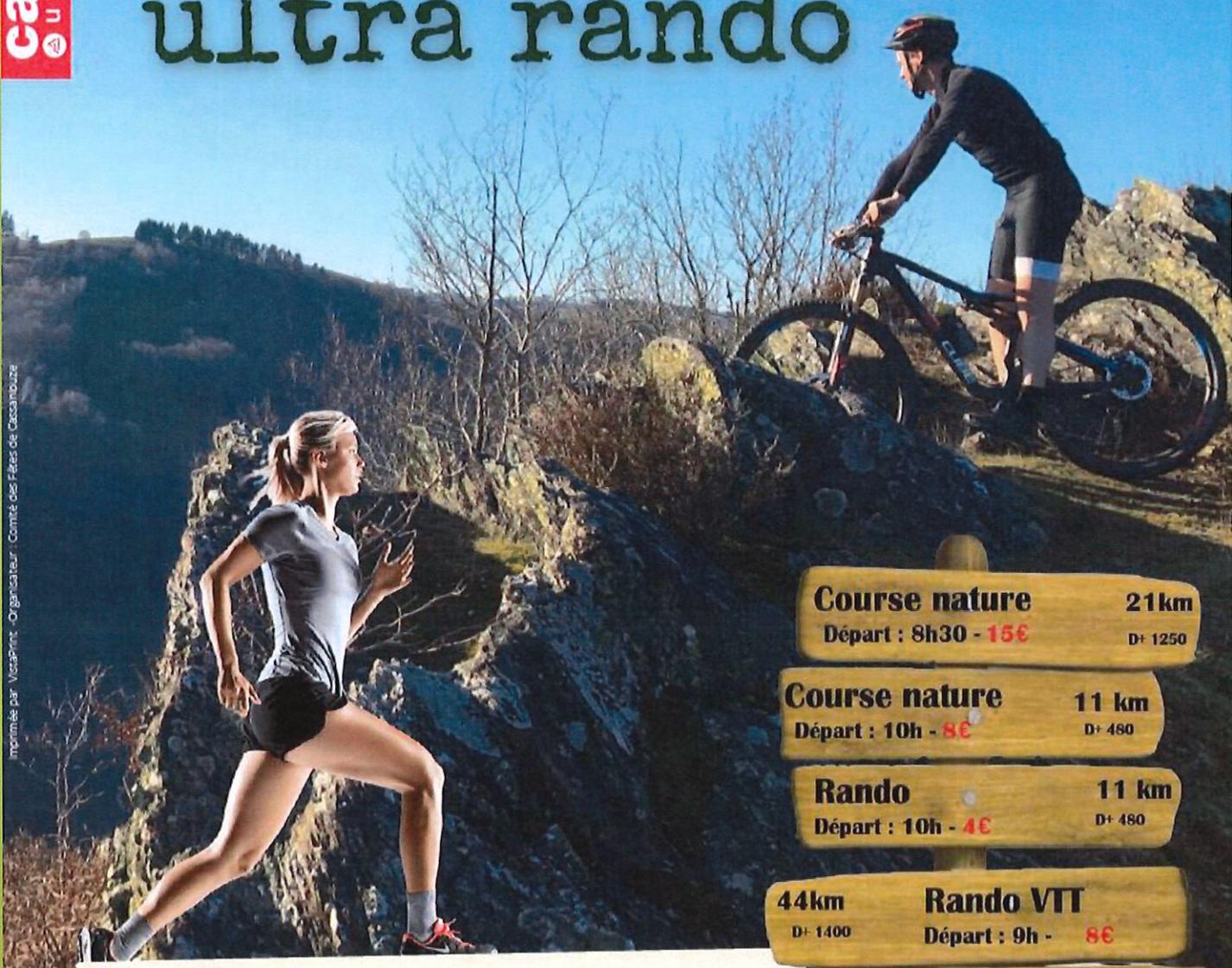


CASSANIOUZE

cantal
auvergne

2ème journée ultra rando

imprimée par : VoraPrint - Organisateur : Comité des Fêtes de Cassaniouze



Course nature 21 km
Départ : 8h30 - 15€ D+ 1250

Course nature 11 km
Départ : 10h - 8€ D+ 480

Rando 11 km
Départ : 10h - 4€ D+ 480

44km Rando VTT
D+ 1400 Départ : 9h - 8€

32km Rando VTT
D+ 800 Départ : 9h30 - 6€

18 juillet 2021

www.ultrarandocassaniouze.wordpress.com

Contact : stephanecambon04@gmail.com

Tél.: 07 82 43 90 10



Restauration sur place 13€



Inscription en ligne ou sur
place 45 mn avant le départ

